Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune d'ARROS-DE-NAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

3b2 – Plan de zonage au 1/2500ème (zoom bourg)

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	-	-	-
Révision	18/01/23	17/12/25	20/07/26

Le Maire,
Gérard d'ARROS

LANNE-DEBAT
CARDEDE
LE BOURG
LANNE-DESSUS
LAOUGA
DEBAT-BECAT
LAMBROU
DEBAT LA BEDE
LES ARTIGUES
MOUNDEREY
LE PETIT HAMEAU

Légende

Zone urbaine

- **Up** – Tissus urbains resserrés et historiques du village
- **Ub** – Secteur d'extension urbaine destiné à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- **Uy** – Zone urbaine destinée aux activités économiques
- **1AU** – Zone destinée à être aménagée à court ou moyen terme
- **1AUy** – Zone destinée à être aménagée à court ou moyen terme avec pour objectif de recevoir des activités économiques
- **2AU** – Zone naturelle non équipée destinée à être aménagées à moyen ou à long terme

Zone agricole

- **A** – Secteur agricole
- **An** – Secteur agricole compris en zone Natura 2000

Zone naturelle

- **N** – Secteur naturel
- **Nn** – Secteur naturel compris en zone Natura 2000
- **Ncv** – Secteur destiné à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol

Autres

- Espace boisé classé (EBC) - article L 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Espace vert à préserver
- Périmètre de protection des bâtiments agricoles (RSD ou installation classée pour la protection de l'environnement - ICPE)
- Emplacement réservé

	Bénéficiaire	Objet	Surface
1	Commune	Creation d'une voirie pour la commune	244 m²

Plan de Prévention du Risque inondation (PPRI)
Approuvé le 21/10/2004 - Source: Prefecture 64

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Modélisations hydrauliques du gave de Pau pour une crue centennale
  Syndicat mixte du bassin du gave de Pau